



MAIRIE
2, rue de Germiny
THUILLEY-AUX-GROSEILLES
54170

CONVOCACTION DE CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Conformément aux dispositions des articles L 2121-10 et 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales régissant les modalités de convocation du Conseil Municipal, je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

**Le 12 avril 2024
à 20 h 30
à la mairie de Thuilley aux Groseilles**

L'ordre du jour est le suivant :

- 1) Validation du procès-verbal de la séance du 19/01/2024,
- 2) Compte de gestion 2023 COMMUNE,
- 3) Compte administratif 2023 COMMUNE,
- 4) Affectation des résultats 2023 COMMUNE,
- 5) Budget primitif 2024 COMMUNE,
- 6) Vote des taux de taxes locales,
- 7) Fongibilité des crédits
- 8) Subventions 2024,
- 9) Compte de gestion 2023 EAU,
- 10) Compte administratif 2023 EAU,
- 11) Affectation des résultats 2023 EAU,
- 12) Budget primitif 2024 EAU,
- 13) Modification des loyers,
- 14) Modification du tableau des effectifs,
- 15) Convention d'assistance MMD,
- 16) Dissolution de la SPL Gestion locale,
- 17) Transfert de la compétence eau,
- 18) Virement de crédits,
- 19) Modification du tarif de l'eau : régularisation redevance prélèvement sur la ressource en eau,
- 20) Points divers

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués

Fait le 25 mars 2024 à Thuilley aux Groseilles

Laurence BROQUERIE,

Maire



Je soussigné,donne pouvoir àde me représenter à la réunion du Conseil Municipal de la commune de Thuilley-aux-Groseilles convoqué pour le....., de prendre part à toutes les délibérations, émettre tous votes et signer tous documents. Le présent pouvoir conserve ses effets pour tout autre jour suivant, auquel cette séance serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à Thuilley-aux-Groseilles, le

Porter à la main « bon pour pouvoir » et signer